



BULLETIN MUNICIPAL N° 12 DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

Présentation des équipes *p. 2*

Conseil Municipal, Secrétariat Mairie,
Services Techniques

Projets réalisés *p. 3*

Mairie et Poste, Accès PMR, Vidéo-protection,
Bus France-Service, Opération cadeau municipal aux
élèves de l'école primaire, Panneau Pocket

Projets en cours et à venir *p. 4*

Fibre, Internet, Aire de Jeux,
Projet Espace de Vie Sociale

Rappels *p. 4*

Infos pratiques *feuillet*



Chères Campenoises, Chers Campenois,

Nous n'avons eu que très peu d'occasions pour nous rencontrer ; aussi, je profite de ce bulletin municipal pour remercier sincèrement toutes les habitantes et tous les habitants de la commune qui nous ont donné leur confiance.

Nous prenons l'engagement d'agir pour vous et pour le bien commun. Notre action ira toujours dans ce sens et nous n'aurons de cesse de toujours avoir comme objectif le bonheur de vivre sur notre commune quel que soit notre âge, notre activité ou notre mode de vie.

L'épidémie de COVID-19 continue à sévir et je tiens à vous assurer de notre soutien, toute l'équipe municipale et moi-même. Nous adressons, en premier lieu, nos pensées les plus compatissantes à tous ceux qui sont touchés de près ou de loin par la maladie.

Les règles sanitaires, qui nous sont imposées, sont des contraintes parfois difficiles à suivre et à accepter. Nous devons porter le masque, pour certains, toute la journée. Nous devons tenir nos distances et réduire nos relations sociales, alors que nous avons tous besoin d'être avec nos familles et amis. Nous devons sans cesse faire preuve de prudence en nous lavant les mains très souvent. Je salue tous les efforts que vous faites et je vous encourage à les poursuivre.

Il est, également, des journées très sombres, comme nous avons pu en vivre lors de l'assassinat d'un professeur à Conflans-Sainte-Honorine. Un hommage a été rendu par le biais de notre outil de communication « Panneau Pocket » à Monsieur Samuel Paty.

Je tiens à soutenir tous les enseignants qui sont ceux qui permettent à tous les enfants de France d'accéder aux valeurs de notre République. Leur rôle est essentiel.

Cette année a donc été marquée par des difficultés, mais aussi par la solidarité qui a pu naître de ces moments. L'important dans nos petites communes est de conserver un lien fort entre nous. Dans notre société où l'individualisme se développe, nous devons travailler tous ensemble à conserver ce qui fait le bien-être et la richesse de notre commune.

Mes chers concitoyens, au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2021 sur notre commune. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que notre commune reste le lieu chaleureux que vous connaissez.

Nous sommes persuadés que votre volonté, associée à la nôtre, nous permettra de poursuivre notre route ensemble vers un avenir plus favorable.

Bonne année à tous !

Frédéric CARRERE
Maire de CAMPAGNE



PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

CONSEIL MUNICIPAL



1^{er} plan de gauche à droite : Graziella DEYRIS (3^{ème} adjointe) – Geneviève BERGES – Patrick BOURDEAU (2^{ème} adjoint)
Marie-Pierre BARROUILLET – Frédéric CARRERE (Maire) – Nathalie DUPONT – Yannick LARRAZET
Nadine SAINT-AUBIN FREARD

2^{ème} plan de gauche à droite : Jean-Marie BRETHOUS – Bertrand DUFAU – Hervé CAZEAUX – Caroline BATS
Christophe LOUBERE – Alain CASSAGNE – Patrick BARON (1^{er} adjoint)

PERSONNEL COMMUNAL



Secrétariat Mairie

Carine SCHNEIDER – Béatrice DARRAILLAN
Cindy MALLET



Service technique

Philippe BARROUILLET – Philippe LALANNE
Guy DARRAILLAN

MAIRIE ET POSTE

Pour une amélioration de l'accueil des Campenois et pour des meilleures conditions de travail des agents administratifs communaux, la Mairie et la Poste ont été rénovées.



BUS FRANCE-SERVICE :

UNE AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Projet porté par Mont de Marsan Agglomération dans le cadre du Contrat de Ruralité, un bus France Service s'installe le jeudi, tous les 15 jours, de 16h30 à 19h00 à proximité de notre Mairie.

L'objectif est de proposer à tous les publics (personnes âgées, personnes isolées, en manque de mobilité,...) une aide aux démarches administratives, à l'accès aux droits et un point d'accès numérique pour les 9 opérateurs partenaires : MSA-CPAM-CAF-CARSAT-Pôle Emploi-Impôts-La Poste-CDAD-Ministère de l'intérieur.



ACCES PMR

Des travaux ont été effectués dans différents bâtiments communaux afin de faciliter l'accès aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite).



OPÉRATION CADEAU MUNICIPAL AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le Conseil Municipal a souhaité, pour la rentrée 2020, offrir, aux enfants qui rentrent en petite section de maternelle un cadeau de bienvenue.

Un album « Ma journée à l'école maternelle » a été ainsi remis aux 6 enfants de la petite section par l'adjointe en charge des affaires scolaires, en présence de Stéphanie Lapeyre enseignante en maternelle.

L'opération se renouvellera à la fin de l'année scolaire pour les élèves de CM2 qui quitteront l'école primaire.



VIDÉOPROTECTION

Le déploiement de la vidéoprotection s'inscrit dans une politique de sécurisation des Campenois et de leurs biens.

Depuis 2019, 4 caméras de vidéoprotection sont installées dans les zones les plus fréquentées de la commune. A cet égard, des panneaux de signalisation sont visibles à l'entrée de la commune pour informer la population.

La vidéoprotection contribue à la prévention des incivilités et à la résolution d'enquêtes en cas de délits. Elle joue également un rôle dissuasif face aux actes de malveillance.

Les caméras ne filment que les espaces publics ; le visionnage des images se limite exclusivement aux enquêtes par les personnes habilitées.



PANNEAUPOCKET

Pour mieux vous informer et vous alerter, la commune s'est équipée de l'application Panneau-Pocket. Simple et gratuite, il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou votre tablette, et de désigner « CAMPAGNE » en favori. Vous recevrez les notifications en cas d'événements communaux, actualités et alertes.

PROJETS EN COURS ET À VENIR

FIBRE

D'ici quelques mois, l'ensemble de la population campenoise pourra bénéficier du très haut débit. Le déploiement de la fibre optique permettra un accès plus rapide à internet, un usage simultané de plusieurs appareils connectés, une connexion internet plus fluide.

A ce jour, 60% de la population est éligible à la fibre. Afin de permettre un déploiement rapide des quartiers campenois, chaque propriétaire est invité à entretenir les haies et les arbres de son domicile.

Pour vérifier votre éligibilité à la fibre, rapprochez vous de votre opérateur internet.

INTERNET

Le site Internet de notre commune est en pleine reconstruction. Il devrait être finalisé et opérationnel courant 2021.

AIRE DE JEUX

Un projet multigénérationnel est actuellement à l'étude.

Une aire de jeux sera réalisée au centre du village sur la place de la course landaise. Par sa proximité avec la salle des aînés, elle offrira à tous les Campenois, quel que soit leur âge, un espace convivial pour se rencontrer et partager ensemble.

Elle comportera des jeux pour enfants, des bancs, une aire de jeux dédiée à la pratique des quilles ou de la pétanque, le tout sur un espace ombragé. Nous espérons que 2021 verra naître ce projet.



PROJET ESPACE DE VIE SOCIALE

La commune souhaite créer dans l'actuelle médiathèque communale un nouvel espace de vie sociale. Ce projet permettra l'accueil d'un public inter générationnel par la lecture publique et le bien vivre socialement et culturellement (spectacles vivants, cinéma, conférences, ateliers, ludothèque...). On y trouvera également un espace de coworking (espace de travail partagé). Des bornes Wifi sécurisées permettront l'accès à Internet. Les ados et jeunes adultes auront un secteur d'animations jeux vidéos et multimédias.



RAPPELS

INCIVILITÉ :

De nombreuses incivilités ont été recensées ces derniers temps sur notre commune. Respectons notre village, utilisons les déchetteries et les ramassages communaux prévus à cet effet.



Crédit photos : Sud-Ouest – Nadine SAINT-AUBIN FRÉARD

RESPECTONS NOS VOISINS :

Rappel sur la prévention des nuisances sonores et la lutte contre les bruits de voisinage. Les articles 16 à 19 de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2003 rappellent les règles concernant les propriétés privées :

Les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

D'autre part, les propriétaires ou les possesseurs de piscine sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ne soit pas source de nuisances sonores pour les riverains. Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants. Enfin, dans son art.23, M. le Préfet rappelle que les infractions à cet arrêté, sont réprimées par les agents de police judiciaire agissant dans le cadre des dispositions du code de procédure pénale.